

ARTICLE. XXIII.

Reflexions sur les changemens qui se sont fait dans la langue françoise depuis deux siècles.

305) Villon dont nous venons de parler étoit contemporain du duc Charles d'Orleans père du roi Louis XII; sous le règne du quel naquit Marot. Il est vraiment étonnant que ce fameux prince des poètes françois modernes, qui a illustré et fait connoître Villon à la posterité, n'ait pas aussi pris soin de faire connoître les poésies du duc d'Orleans, qui certainement ne le meritoit pas moins. Mais il est encore plus surprénant que le roi François I ne le lui ait pas ordonné de le faire, d'autant plus que les poésies de son ayeul maternel père de son prédécesseur, étoient d'un genre que François I aimoit certainement. Il n'est pas de mon sujet de chercher la cause de cette negligence soit de Marot, ou de son roi, mais je crois à propos d'observer que le langage poétique de ce prince est, je ne dis pas seulement plus noble, plus poli, mais encore beaucoup plus approchant de l'italien et du latin que n'est celui de Villon et de Marot; et qu'il n'offre point d'autres mots étrangers que ceux que l'italien et l'Espagnol ont aussi adoptés et conservés. Il y en a d'ailleurs quelques uns de ceux que l'italien avoit tiré du latin et que le François et qu'il ne conserva pas; tel est le nom *liesse*, fait de *letitia*; *dolente*, pur latin, *traire*, pour *trainer*, fait de *trahere*, et

trarre, italien que le François n'a retenu que dans une signification particulière pour dire ce que le Latin dit *mulgere*, et l'Italien *mungere*, tout comme il a retenu *pondre*, pris de *ponere*, en le transportant du général au particulier. On trouve dans une de ses ballades *son seul mire*, précisément dans le sens que l'Italien dit *sua sola mira*; son seul objet. Le mot *pieça*, étoit assez usité dans le quinzième siècle; il répond exactement à l'italien *è un pezzo, un pezzo fa*; c'est-à-dire „il y a longtems.“ Nous avons donné ailleurs l'étymologie de *pezzo*, et *pezza, piece*. Mais le changement qui mérite le plus d'être remarqué parmi tous ceux qui se sont faits dans la langue françoise depuis le duc d'Orléans, les deux Marots, Melin de St. Gelay, jusqu'à Malherbe, à Corneille, Racine et Voltaire; depuis Henry Etienne jusqu'à Vaugelas, ce bon Savoyard, qui le premier fixa les règles de la grammaire actuelle et dirigea la première édition du dictionnaire de l'académie, n'est pas d'avoir rejeté quantité de mots pris du latin, et fort usités dans les deux ou trois siècles précédens, mais d'y avoir mis cette précision, cette clarté que l'on vante avec tant de raison. Cela s'est fait tantôt en rapprochant les mots de l'idiome dont ils étoient venus, tantôt en les éloignant, les distinguant par la suppression, ou l'addition de quelque lettre. C'est en quoi les reformateurs du vieux langage ont montré de la sagacité, du discernement. On ne nous saura peut-être pas mauvais gré de nous être arrêté un moment sur ce sujet, pour mieux faire connoître le génie de

cette langue actuellement plus universelle qu'elle ne l'a jamais été.

306) Nous avons remarqué en plusieurs occasions que beaucoup de noms ont pris une forme différente de celle qu'ils avoient dans le Latin et dans l'Italien, parceque de la manière que l'accent gaulois les avoit alteré, ils alloient devenir équivoques et se confondre avec d'autres d'une signification différente, si on les écrivoit comme il étoit naturel de les écrire. Ces équivoques, comme l'on fait, n'ont pu être évités dans la langue parlée: mais ils n'existent plus dans la langue écrite. Quelques uns avoient été écartés par les anciens écrivains, et peut-être même par le peuple ignorant qui forma le gros corps du langage, quoiqu'en général le François n'ait pas fait autant que le Florentin. Voici d'abord les noms composés de la particule ou préposition *in*, ou *im*. Probablement les Latins donnoient à cet *in*, lorsqu'il étoit préposition intensive, une expression différente de celle qu'ils lui donnoient lorsqu'il étoit particule négative, et en cela le François a de l'avantage sur l'italien. Car dans le françois, de même que dans l'espagnol, l'*in* préposition est, avec peu d'exception, devenue *en*; et l'*in* négatif est resté constamment *in*; au lieu qu'en italien cette particule étant toujours *in*, comme dans le latin, peut souvent laisser de l'ambiguité; de sorte que quelquesfois un mot matériellement le même, peut être pris en deux sens opposés. *Inscriptus*, par exemple, se trouve dans la signification d'*inscrit* en quelque table, liste, rôle, ou mémoire,

et ailleurs veut dire non écrit; *intentatus gladius*, signifie épée tournée contre quelqu'un et *res intentata*, veut dire chose non tentis. Et quelle raison auroit-on de croire qu'*impetrare*, l'*im*, pour *in*, à cause du *p*, qui suit soit *in*, dans le sens d'*intus*, ou *in*, dans sens de nom de *ana* grec, d'*un*, et *on*, allemand et flamand. Pourquoi *inpenetrabilis*, fait de *penetrare*, qui l'est de *penitus intrare*, ne pouvoit-il pas signifier entrer bien profondément, plutôt que le contraire? L'*a* dans quelques mots françois suivit de la lettre *n*, a été sans besoin apparent changé en *e*, et l'*e*, en *a*. En cela on n'a pas suivi une règle constante, car dans prudent, diligent, insolent, on la retenu l'*e* comme le Latin, et l'Italien, et l'on dit pourtant *confiance*, *confidance*, pris de *confidentia*. Cependant, quoique fait de *ciò*, *pendente*. Mais si on y fait attention on verra que ces variations n'ont pas été faites sans cause. Premièrement dans les noms ou l'*en* est précédé de l'*i* ou y si on avoit écrit comme on l'écrit en italien, ou pouvoit hésiter en le lisant s'il falloit prononcer *a*, comme dans *prudence*, ou *e*, comme dans *payen*, *italien*, *rien*, *contient*; le doute n'avoit plus lieu en substituant l'*a*, à l'*e*, et écrivant *confiance*. On a fort utilement repris l'adverbe *si* latin au lieu de *se*, qu'on avoit pris de l'italien; de la particule disjontive *nec*, on a fait *ni*, gardant le *ne*, pour dire *non*, simplement au lieu de *ki*, que le vieux François avoit tiré de *qui*, on a repris ce même pronom tel qu'il est dans le latin au nominatif; réservant *que*, pour l'accusatif. Ainsi le François est

plus clair, plus précis que l'Italien où *che* est nominatif et accusatif indistinctement. On s'est de plus fait une loix d'accompagner le verbe avec le pronom et au lieu de *dis, fais, écris* qui peuvent être pris pour la seconde personne aussi bien que pour la première; et à cet égard on corrigea défaut un essentiel dont les deux idiomes frères du françois sont exempts. Car *dico fo, ou faccio, scrivo*, ne peuvent pas se confondre avec *dici, fai, ou faci, et serivi*. Quelque peu considérables que puissent paroître ces améliorations, c'est à elles que cette langue doit en grande partie sa précision.

307) *Analyse étymologique des 20 premier vers du premier chant de la Henriade de Voltaire.*

Je chante ce Héros, qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance;
Qui

Analyse. Je, d'*ego*, l'Italien fit *eo*, puis *io, d'io, ie, et l'i*, précédant une voyelle fut changé *j*. CHANTE, du supin de *cano*, le Latin même avoit fait *cantare*, comme de *dictu*, il fit *dictare*. CE, est ici un pronom personnel, qui répond au latin *ille*, et *iste*, il vient d'*hicce*, comme *ciò* vient d'*hocce*. Héros, est tout entier tiré du latin mais la terminaison du nominatif reste à tous les cas qui est encor plus parfaitement latin parceque sans l'article il ne sert en françois que pour le nominatif. RÉGNA, par le retranchement de la dernière syllabe de *regnaret*, que l'Italien par contraction reduisit à un *é*. SUR; extrait de *super*, et répond à l'italien *su*, qui toujours porté à finir le met par une voyelle prenant du fran-

Qui par de longs malheurs apprit à gouverner;
 Persécuté long-tems, sçut vaincre et pardonner,
 Confondit et Mayenne, et la Ligue et l'Ibere,
 Et fut de ses Sujets le vainqueur et le pere.

françois la préposition *sur*, en retranche l'*r*, et en fait *sù*, s'il ne s'y rencontre pas une voyelle; car alors il retient l'*r*, et dit *sur un altro corpo*. L'article *La*, tiré d'*illam*, est le même qu'en italien. *FRANCE*, nom pris de l'allemand *Frank*. La basse latinité *Latiniza* ce nom en disant *Franctia*, qui resta tel dans l'italien, tandis que le François changea *cia*, en *ce*, comme dans *uncia*, dont il fit *once*. *PAR*, du *per*. *DROIT*, pris de l'italien *diritto*, *dritto*, ou du latin *direct*, composé de la préposition *de*, et *rectum*, pris métaphoriquement pour le nom *jus*, *juris*. *CONQUÊTE*, tiré de l'italien *conquista*, qui vient de *conquiro*, de la basse latinité, et composé de *con*, et *quaero*, comme *acquiro* l'étoit du *ad*, et du même verbe *quaero*. *NAISSANCE*, substantif fait du participe de *nascor*, *nascaris*, comme l'*espérance*, l'étoit de *sperantia*, et comme *mervelle* de l'adjectif neutre pluriel de *mirabilis*. *LONGS*, latin *longos*, l'italien *longhi*. *MALHEURS*, de l'italien ou du bas latin *mala hora*, le François qui retint dans le genre féminin *heure*, *hora*; disant de bonne heure; *di buona ora*, le changea en masculin ou neutre en supprimant l'*e*, caractéristique ordinaire du féminin lorsqu'il fit ce nom figurément pour signifier infortunée. L'italien *malora* se dit aussi dans ce sens au lieu de *disavventura*, *rovina*, mais il est du stile bas, et trop vulgaire. *APRIT*, du verbe *apprehendere*, *prendre*, tirer à soi, qui remplace par un trope assez fréquent le Latin *discere*. L'italien s'en sert aussi dans la même signification; mais plus rarement que d'*imparare*. *GOUVERNER*, l'infinif précedé de la préposition *A*, qui est l'*ad* du latin, tient lieu du gerondif *gubernandum*, que les langues modernes n'ont pas retenu declinable. *PERSÉCUTÉ*, participe passif fait abusivement de *persequor*, qui est déponent de signification active. Car *persecutus* est celui qui per-

Descends du haut des Cieux, auguste Vérité,
 Répands sur mes Ecrits ta force et ta clarté;
 Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre,
 C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre.

secuts et non pas celui qui est persécuté. L'italien forma dans la même manière le verbe *perseguitare*, d'où le François fit persécuter. LONGTEMPS, fait de *longum tempus*, sousentendant *par*, ou *in*. SCURT, de *sciviti*, passé défini de *scio*, *scis*, dont le François forma la conjugaison du verbe *savoir*, en y mêlant dans quelques tems le verbe *scio*, comme ici dans le passé défini, que l'italien ne paroît pas avoir fait. Car *so*, *fos*, *sa*, est fait par *sapio*, *sapis*, *sapit*, comme *ho*, *hai*, *ha*, de *habeo*, *habes*, *habet*, et *seppe*, ne peut pas venir de *sciviti*, comme en peut venir *scut*. VAINCRE, est *vincere*, latin et italien. PARDONNER, pris compréhensivement n'est pas latin, mais il est en dérivé. Car il est composé de *per*, et de *donare*, de même que l'Allemand *vergeben*, l'est de *ver*, et de *geben*, donner. CONFONDIT, tient de plus près au latin *confudit*, comme l'italien qui dans le même mode, tems, nombre et personne dit *confuse*, formé du supin *confusum*. MAYENNE, nom connu. LIGUE, ainsi que *lega*, italien, est tiré de la basse latinité du verbe *ligare*, *lier*, et substitué à *foedus*, *foederis*, que l'on ne pouvoit retenir qu'en faisant *fedo*, et au plurier *fedi*; deux mots qui alloient se confondre avec *foedus*, *laid*, ou avec *fede*, *foi*. L'IBERE, par métonymie désigne l'Espagne, sans que l'on puisse dire si c'est le fleuve *Iberus*, l'*Ebre*, qui donna le nom au pays, ou si le fleuve même l'eut de la province qu'il traverse. FUT, de *fuit*, retenant le *t* final que l'italien supprima. DE SES, de *suis*. SUJETS, *subjectis*. VAINQUEUR, comme l'italien *vincitore*, au lieu de *victor*, retenant l'*n* intermédiaire que le Latin avoit supprimé. LE, est l'article *lo*, fait d'*ille*, ou d'*illo*, latin, pronom. PERE, de *pater*, *payre*, *patre*, *père*. DESCENDS, du latin *descende*, en italien *discendi*, le François retint l'*s*, de la seconde personne des verbes même dans l'im-

C'est à toi de montrer aux yeux des Nations,
 Les coupables effets de leurs divisions.
 Dis comment la Discorde a troublé nos Provinces;
 Dis les malheurs du peuple, et les fautes des princes;

peratif où le Latin ne l'a pas. DU, article composé de la préposition *de*, et de *ei*, pour *illo*, et par contraction devenu *deu*, et *du*, P. III, Art. XVIII, §. 88. HAUT, d'*alto*, latin et italien changeant l'*al* en *au*, et ajoutant l'*h*, comme on a fait à *huile*, et *huit*. CIEL, de *coelo*, comme l'Italien *cielo*. AUGUSTE VERITÉ, *augusta veritas*; mais *verité* est ici personnifiée. REPANS, *repande*, en latin; c'est un des mots que l'Italien n'a pas retenu s'en tenant à *spargere*. SUR, *super*. MES, *meos*. ÉCRITS, *scriptos*. FORCE, de fait de l'adjectif l'Italien *forza*, pluriel *fortia*. CLARTÉ, de *claritas*, ou *claritate*, que l'Italien forma en *chiarezza*. QUE, *quod*, dans le François accompagne la troisième personne de l'impératif, pour prévenir l'ambiguïté. Si l'on disoit simplement sans ce *que*, accoutumé, aimé, mangé. OREILLE, d'*auricula*, en italien *orecchia*. S'ACCOÛTUME, composé *se ad consuetudinem*, pour dire *adsuescat*. A T'ENTENDRE, *ad te intendere*, *intendendum*, dans le sens abusif d'*intelligere*, *intelligendum*. C'EST À TOI, *ce hoc*, tiré d'est employé par le génie de la langue sans nécessité. EST, s'y trouve dans la signification de *pertinet*, et seroit en italien remplacé par *tocca*, *tocca ats*. D'ANNONCER, la préposition ou article DE, paroît changer le verbe infinitif en nom, dont le latin n'avoit pas besoin pour accompagner le verbe *annunciare*, formé de *nuncio*, *nuntius*. DOIVENT, de *devo*, italien, ou de *debent*. APRENDRE, d'*aprehendere*, comme nous venons de le dire. MONTRER, *monstrare*, dont l'Italien fit *mostrare*. AUX YEUX, ces deux mots tirés incontestablement de *ad illos oculos*. De *ad illos*, la Provençal avoit fait *à les*, ce qui fut changé en *aux*; YEUX, pluriel d'*oeil*, qui venoit d'*oculo*, *oculo*, *aglio*, comme *fenouil*, de *foeniculus*. LES COUPABLES EFFETS, de *culpabilis effectus*; il n'y a que le changement ordinaire de l'*ol* en *ou*, comme celui de *al*, en *au*. LEURS, est pris de *torq*, ita-

Viens, parle; et s'il est vrai que la Fable autrefois
 Scut à tes fiens accents mêler la douce voix,
 Si la main délicate orna ta tête à liere,

lien, qui est tiré d'*illorum*, et employé dans tous les cas obliques, mais le François le rendit en quelque façon déclivable en lui ajoutant un *s*, quand il se rapporte à un substantif plurier comme ici. *Dis*, c'est *dis*, latin impératif de *dicere*, l'Italien en a fait *di*, simplement comme il fit *fa*, de *fac*. Le François retint à l'impératif la même terminaison de la seconde personne de l'indicatif, s'éloignant en cela tant du latin que de l'italien; car il dit aussi *vas, lis, vadis, legis*, à l'impératif comme à l'indicatif où les autres langues n'ont pas cette finale *s*. **COMMENT**, cet adverbe est d'une formation singulier venant de *quomodo*, l'Italien et le Provençal ont fait *como*; et *com*, comme mais le Provençal regardant cela pour un adverbe il lui a donné la même force des autres adverbes ajoutant à *com*, la particule muette *e*. A **TROUBLE**, *ha turbato, habet turbatum*, pour *turbare*, par la transposition du *r*. A **MALHEURS**, *malas horas*. **DU**, *de* et *ille*. **PEUPLE**, *populo*. **SARRIS**, en italien *falli*, dérivé du latin *fallere*, *manquer*, *errer*, ou de l'allemand *fallen*, *tomber*. **VIENS**, *veni*. **PARLE**, *parabolare*, P. I, §. 177. **S'IL EST IL**, fait *illa*, ou *illud*, veut autant que *id*, et *hoc*, ou *egli*, et *ciò*, italien. **FABLE**, de *fabula*. **AUTREFOIS**, *altre fiate*, ou *altre volte*. **FIATA**, et *fois* dérivent de *vice*, ce changement du *v*, en *f*, très commun dans les idiomes germaniques, s'est fait quelquefois dans les mots pris du latin; mais le François fit *fois*, de *vice*, comme de *fides* de il fit *foy*, *te*, et *tibi*, *lot*. **SCUT**, pour le passé défini de *sapere*, savoir le François se tint à *scio*, *scis*, et le prit de *scivit*, tandis que l'Italien se tint à *sapere*, et fit *seppe*, de *sapuit*. A **TES FIENS ACCENTS**, *feros accentus*, *metaphore*, au lieu de *voces*, **VOIX**, cette longue phrase est toute du latin-barbare „*scivit ad tuos feros accentus misculare, (pour miscere,) tuam dulcem vocem*. **ACCENT**, est ici figurement pour *voces*, pour ne pas répéter le même mot. **SA SA MARE**, etc. tout

Si son ombre embellit les traits de ta lumière;
Avec moi sur tes pas permets-lui de marcher,
Pour orner tes attraits, et non pour les cacher.

latin de la même sorte. ORNER, tiré d'*ornavit*, par le retranchement de la syllabe finale *vit*. TÊTE, métaphore très avouée qui remplaça *caput*, latin: SON OMBRE, *son*, au lieu de *sa*, *sua*, pour éviter le hiatus, étant suivi d'une voyelle initiale d'*ombre*, *umbra*. EMBELLIT, verbe composé dans la basse latinité d'*in*, et *bellus*, synonyme de *pulcher*. TRAIT, de *tratti*, *tractus*, qui vaut ici autant que rayons attendu que la lumière dérivé de *lux*, et de *lumen*, jette des rayons comme des traits. AVEC, qui remplace le *cum*, latin, est un des mots dont l'origine est fort contestée. Je le crois fait de *habe*, ou *habes*, et de *que*, au lieu d'*et*; *habe etiam*. SUR TES PAS, *super tuos passus*, pas est un trope et tient lieu de *vestigia*. PERMETTS-LUI, *permitte illi huic*, sup. P. I, §. 51. La préposition *de* vient du génie de la langue sans nécessité. MARCHER, est le premier mot dans ces 32 vers qui ne paroît pas venu du latin, quoi qu'on n'en trouve pas l'origine bien clairement ailleurs. Quelques uns le tirent de *mercari*, d'où vient *marché*, *marchand*, parceque les marchands font de leur metier des gens qui dont par voie et par chemin, d'où leur est venu en grec le nom *emporoi*; d'autres le dérivent de *mark*, dans la signification d'*equus*, *cheval*, et croyant que marcher proprement vouloit dire aller à cheval, *equitare*. POUR, vient de *pro*, par méatathèse et tient lieu d'*ad*, comme l'infinitif *orner*, *ornare*, est abusivement pour le gérondif *ornandum*. ATTRAIT, d'*adtrahere*, *attire*, *allicit*: *allecta*, italien tiré à soi les sentimens de l'homme; ET NON POUR LES CACHER, et non *pro acculendis*, *claudis*, ce verbe *cacher*, le second mot non latin et d'origine absolument obscure qu'on substitua au latin *celare*, *celere*, qui fut d'usage jusqu'au tems de Marot.